

# Projet GridLink Interconnector

Enseignements tirés pendant la phase de post concertation  
*Mise à jour sur les progrès  
octobre 2020*



## Le projet en quelques lignes

GridLink Interconnector est un projet d'interconnexion électrique entre la France et le Royaume-Uni qui présente les caractéristiques suivantes :

- Une capacité nominale de 1,4 GW, ce qui correspond à l'approvisionnement de 2,2 millions de foyers.
- Longueur de câble sous-marin de 140 km (32 km dans les eaux territoriales françaises).
- Longueur de câble souterrain en France de 16 km (13 km de câble souterrain à courant continu pour l'interconnexion dans la circonscription du Grand Port Maritime de Dunkerque et 3 km de câble souterrain à courant alternatif pour le raccordement au réseau national).
- Une station de conversion.
- Une nouvelle sous-station pour le raccordement au réseau national de Bourbourg.
- Un coût d'environ 900 millions d'euros.

## SOMMAIRE

PREAMBULE – CADRE JURIDIQUE	4
<b>LES MAITRES D’OUVRAGE</b>	<b>5</b>
GridLink Interconnector Limited	5
Réseau de Transport d’Electricité (RTE)	5
<b>LE PROJET GRIDLINK</b>	<b>6</b>
<b>MISE À JOUR SUR LES CONSULTATIONS PUBLIQUES</b>	<b>7</b>
DEFINITION DES CONSULTATIONS PUBLIQUES	7
Changements dans le calendrier du projet	Er
<b>ror! Bookmark not defined.</b>	
Consultations publiques provisoires	7 7
Nouveau calendrier de concertation publique	7
Le site Web GridLink	9
Enseignements supplémentaires tirés de post concertation	12
<b>CONCLUSION</b>	<b>1313</b>

## **PREAMBULE – CADRE JURIDIQUE**

Ce document fait partie du processus de concertation préalable mené pour le projet d'interconnexion GridLink entre le Royaume-Uni et la France.

Ce document a été préparé par les maîtres d'ouvrage conformément à l'Article L.121-16 du Code de l'Environnement. Il fait suite à la publication du bilan de concertation préalable préparé par M. Laurent, garant désigné par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) pour la phase de concertation préalable. La concertation préalable a eu lieu entre le 27 novembre 2017 et le 12 janvier 2018.

Le document suivant fournit une mise à jour sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des leçons apprises par les propriétaires de projet lors de la phase de consultation précédente.

## LES MAITRES D'OUVRAGE

### GridLink Interconnector Limited



La société GridLink Interconnector Limited a été créée dans l'unique but de développer, construire et exploiter le projet GridLink Interconnector. La société mère, propriétaire à 100% de la société GRIDLINK Interconnector Ltd, est iCON Infrastructure Partners III.

Le projet GridLink Interconnector s'inscrit dans la démarche des Nouvelles Interconnexions Dérogatoires (NID) au sens de l'article 17 du règlement (CE) n°714/2009 du Parlement Européen et du Conseil du 13 juillet 2009 sur les conditions d'accès au réseau pour les échanges transfrontaliers d'électricité.

La décision relative à la dérogation est prise par les autorités de régulation nationales concernées. En France, une délibération de la Commission de Régulation de l'Energie <sup>1</sup>(CRE) du 29 mars 2012 <sup>2</sup>précise de quelle manière cette demande de dérogation doit être traitée.

### Réseau de Transport d'Electricité (RTE)



RTE est une entreprise de service public. Sa mission fondamentale est d'assurer à tous ses clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie.

La demande de raccordement au réseau public de transport de l'interconnexion de GridLink s'inscrit dans un cadre juridique défini par la CRE. RTE est en effet chargé de la maîtrise d'ouvrage des infrastructures de raccordement au réseau public de transport de tout projet d'interconnexion.

---

<sup>1</sup> Autorité administrative indépendante chargée de veiller au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz en France : Commission de Régulation de l'Energie - CRE

<sup>2</sup> <http://www.cre.fr/documents/deliberations/communication/interconnexion-derogation>

## LE PROJET GRIDLINK

Le projet GridLink est une interconnexion d'une puissance de 1 400 Mégawatts, ce qui peut permettre d'alimenter jusqu'à 2,2 millions de foyers.

Le tracé du câble électrique se compose d'environ 140 km de câble sous-marin, dont 32 km dans les eaux territoriales françaises, 16 km de câble souterrain en France et 1.5 km au Royaume-Uni.

L'objectif de GridLink est de compléter les capacités du réseau européen à transporter l'électricité, et à renforcer la sécurité d'approvisionnement en cas de pics de consommation.

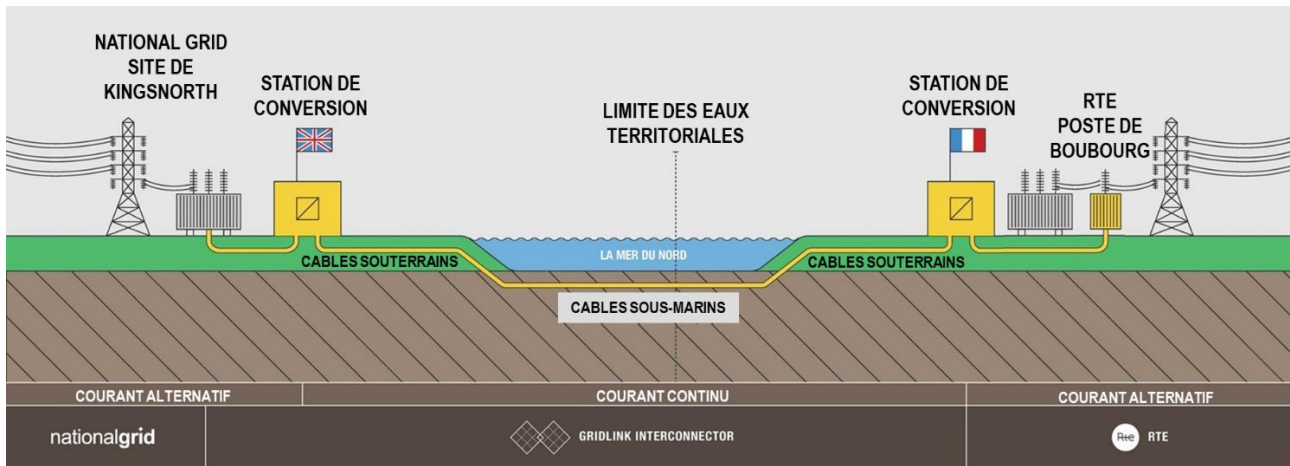


Figure 1 : Vue schématique des principes du projet

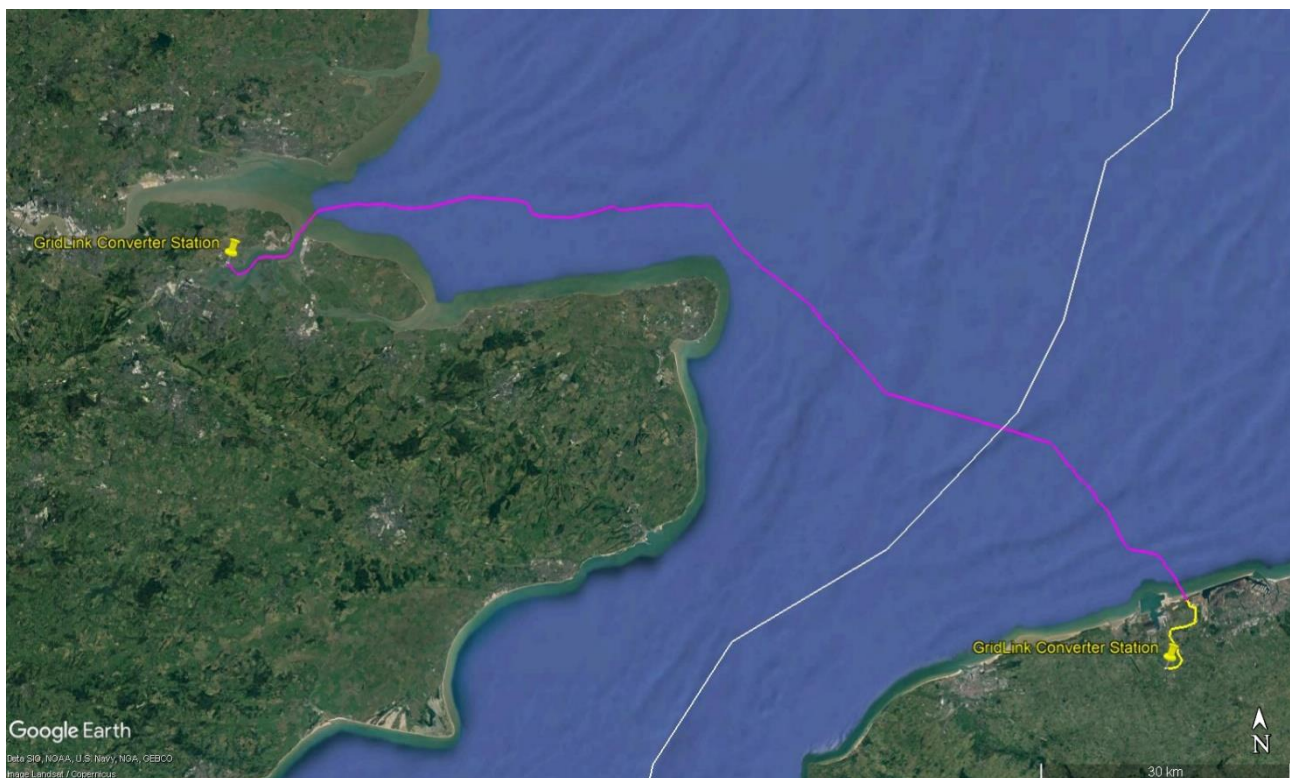


Figure 2 : Axe indicatif du couloir d'étude pour le tracé sous-marin et la zone du raccordement au Réseau Public de Transport d'électricité français

## MISE À JOUR SUR LES CONCERTATIONS PUBLIQUES

### Changements dans le calendrier du projet

La phase préparatoire de la concertation s'est achevée en janvier 2018. Le garant a publié son rapport lors de la réunion du CNDP du 7 février 2018, et GridLink a publié ses Enseignements tirés de la phase de concertation préalable pour exposer les enseignements tirés des consultations publiques. et les activités prévues pour l'avenir le 29 mars 2018.

Le calendrier de mise en œuvre des enseignements est coordonné avec d'autres activités, notamment la préparation du rapport d'évaluation d'impact sur l'environnement, la demande d'autorisation environnementale, les levés bathymétriques, géophysiques et géotechniques en mer, les études de faisabilité technique et de conception, l'analyse économique et les approbations réglementaires. le projet au Royaume-Uni et en France. Lorsque la demande d'autorisation environnementale est soumise à la préfecture, la phase de consultation publique est terminée et la participation du public aux procédures officielles poursuivie par le biais de l'enquête publique.

En mars 2018, GridLink prévoyait de mettre en œuvre les enseignements tirés et de soumettre la demande d'autorisation environnementale en septembre 2019. Toutefois, d'autres activités liées au projet, nécessaires à l'application, ont été retardées. Par conséquent, la nouvelle date de la demande d'autorisation environnementale est décembre 2020.

Le début de la préparation de l'évaluation des incidences sur l'environnement a été reporté à septembre 2019. Donc, les prochaines consultations publiques qui devaient avoir lieu au début des études environnementales ont été retardées de juin 2018 à octobre-décembre 2019 et les consultations publiques pour discuter des résultats ont été organisées en octobre 2020.

### Consultations publiques provisoires

Les dates des consultations publiques ont été changées en un nouveau calendrier commençant en octobre 2019, en particulier les réunions thématiques et les réunions publiques qui ont été planifiées à des moments précis pour informer l'évaluation d'impact sur l'environnement.

Pendant la période intérimaire, GridLink a continué à fournir des informations et à donner au public la possibilité de contacter et d'interagir avec le promoteur en :

- Le site Web est opérationnel et disponible en tant que point de contact, pour télécharger des informations et des documents sur le projet et pour contacter GridLink ;
- Des réunions thématiques spécifiques ont été organisées avec la Coopérative Maritime de Dunkerque et la Chambre d'agriculture pour discuter d'enquêtes et d'études locales pouvant être réalisées pour le compte du projet en utilisant l'expertise locale ;
- Des réunions thermiques supplémentaires ont été organisées avec AQUANORD et l'Association le Goujon Grand-Synthois afin d'identifier leurs intérêts et préoccupations éventuels ;
- Des études environnementales utilisant des compétences locales ont été commandées - une étude VALPENA de la Coopérative Maritime de Dunkerque et une étude d'agriculture / pédologie de la Chambre d'Agricole.

### Nouveau calendrier de concertation publique

Le calendrier révisé de concertations publique a été établi avec les parties prenantes identifiées lors de la concertation préalable afin d'organiser des réunions à des heures, à des dates et dans des lieux appropriés.

Parallèlement aux réunions thématiques et publiques, le site Web a offert au public une occasion continue d'accéder aux informations et aux documents du projet et de contacter GridLink pour toute question ou demande.

Les consultations publiques (publiques, collectivités territoriales et thématiques) qui se sont achevées depuis la concertation préalable sont :

## ENSEIGNEMENTS TIRES DE PHASE DE POST CONCERTATION

- 4 réunions publiques :
  - 3 décembre 2019 à Loon-Plage / 17 participants
  - 10 décembre 2019 à Bourbourg / 26 participants
  - 7 octobre 2020 à Bourbourg / 14 participants
  - 14 octobre 2020 à Loon-Plage / 12 participants
- 7 réunions auprès des collectivités :
  - 3 réunions le 29 octobre 2019 avec les maires de Mardyck, Bourbourg et Loon-Plage
  - 2 réunions le 30 octobre 2019 avec le maire de Craywick et le directeur général adjoint des services de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD)
  - Le 1<sup>er</sup> octobre 2020 avec le maire de Craywick
  - Le 7 octobre 2020 avec le maire de Bourbourg
- 1 réunion dans le cadre de la concertation Fontaine sous l'égide du Préfet (RTE) : le 31 août 2020
- 14 réunions thématiques destinées à un public professionnel ou associatif (pêche, agriculture, environnement, etc.) :

Acteurs	Dates de réunions
Représentants du monde agricole : Chambre d'agriculture, syndicat majoritaire (FNSEA) et exploitants	- 6 juillet 2018 / 6 participants - Fin 2019 : réunion annulée pour cause de travaux agricoles - 2 octobre 2020 / 10 participants
Pêcheurs professionnels : CRPMEM (comité régional), CDPMEM (comité départemental), CMDK (coopérative de Dunkerque)	- 6 décembre 2018 / 2 participants - 30 octobre 2019 / 3 participants - 29 septembre 2020 / 1 participant
Associations environnementales : France Nature Environnement, ADELFA	- 6 juin 2018 / 2 participants - 20 novembre 2019 / 4 participants - 1 octobre 2020 / 2 participants
Virage énergie	- 2 octobre 2020 / 1 participant
Conseil de développement du GPMD	- 20 novembre 2019 / 30 participants - 19 novembre 2020 (par M. RAISON de GPMD au nom de GridLink)
Aquanord	- 6 juin 2018 / 2 participants - Pas de réponse aux invitations suivantes
Pêcheurs en eau douce : association le Goujon Grand-Synthois	- 6 juin 2018 / 1 participant - Pas de réponse aux invitations suivantes
Pilotage Maritime de Dunkerque et Commandant de Port Dunkerque	- 3 décembre 2019 / 3 participant

Les réunions publiques de décembre 2019 ont été annoncées au public par :

- Distribution porte-à-porte dans 4 communes (Loon-Plage, Bourbourg, Craywick, et Mardyck) : 6200 tracts distribués aux habitants le 26 novembre 2019
- 100 tracts et 10 affiches dans chacune des mairies de Loon-Plage, Bourbourg, Craywick et Mardyck
- 1 kakemono (roll-up) dans chaque mairie pendant 3 semaines
- Communication sur les supports numériques de 4 mairies (site web, Facebook, panneaux



électroniques)

Les réunions publiques de octobre 2020 ont été annoncées au public par :

- Distribution porte-à-porte dans 5 communes (Loon-Plage, Bourbourg, Craywick, Mardyck et Saint-Georges-sur-l'Aa) : 7000 tracts distribués aux habitants les 24 et 25 septembre 2020
- 50 à 100 tracts et 5 à 10 affiches dans chacune des mairies de Loon-Plage, Craywick, Bourbourg et Mardyck
- 1 kakemono (roll-up) dans chaque mairie pendant 3 semaines
- Annonces sur Facebook et sites internet des 4 mairies concernées
- Annonces par voie de presse dans « La Voix du Nord », dans « Le Phare » :
  - Les 23 puis 30 septembre 2020 dans « Le Phare » (8000 exemplaires, +/- 32 000 lecteurs)
  - Le 27 septembre 2020 dans « La Voix du Nord » (15000 exemplaires, +/- 54 000 lecteurs)

De plus, une exposition virtuelle est publiée sur le site Web GridLink depuis septembre 2020.

## Le site Web GridLink

Le site Web est opérationnel et disponible en tant que point de contact, pour télécharger des informations et des documents sur le projet et pour contacter GridLink.

Un résumé des résultats de novembre 2017 à octobre 2020 sont :

- Nombre de visiteurs du site Web 11.284
- Nombre de pages vues 47.188
- Nombre de téléchargements de documents 13.985
- Nombre de contacts ou e-mails 80
- Nombre de visiteurs du exposition virtuelle 160

Les visiteurs du site Web GridLink pour chaque mois entre novembre 2017 et octobre 2020 sont :

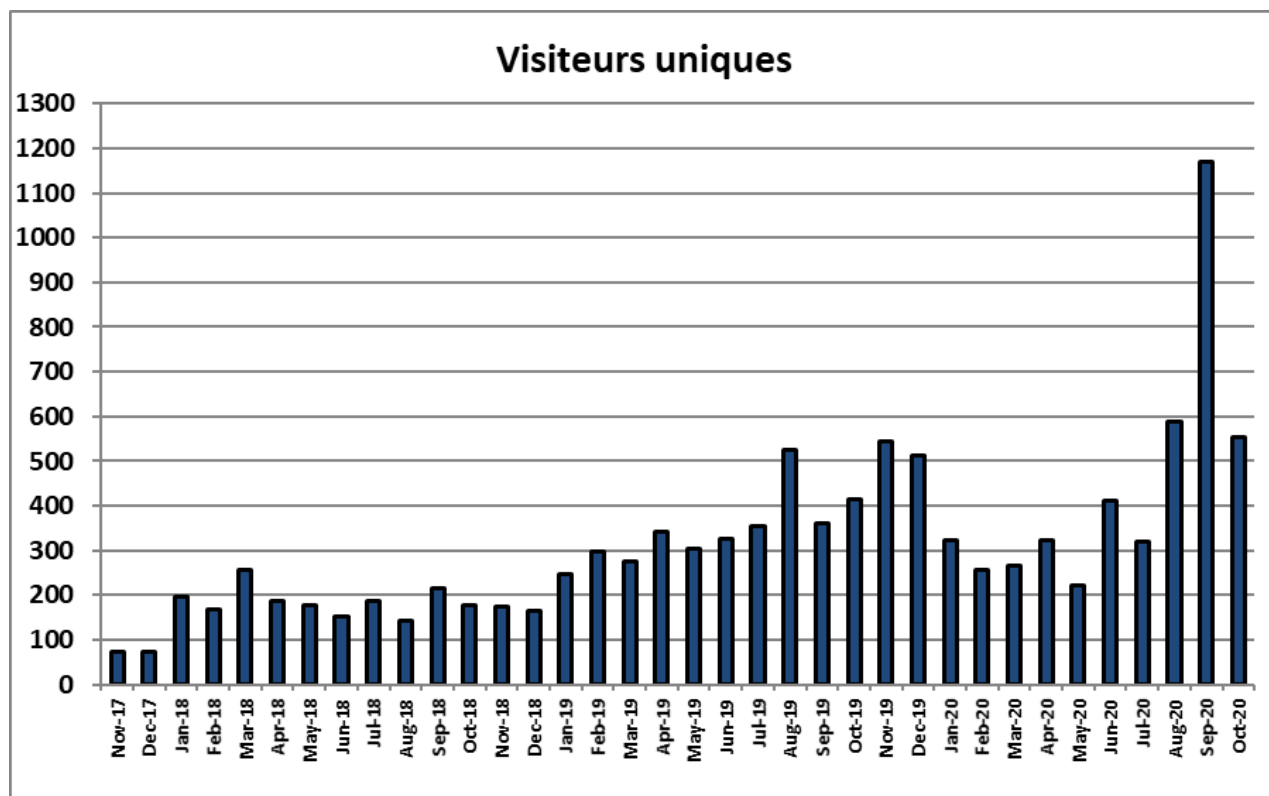


Figure 3 : Visiteurs uniques sur le site Web de GridLink

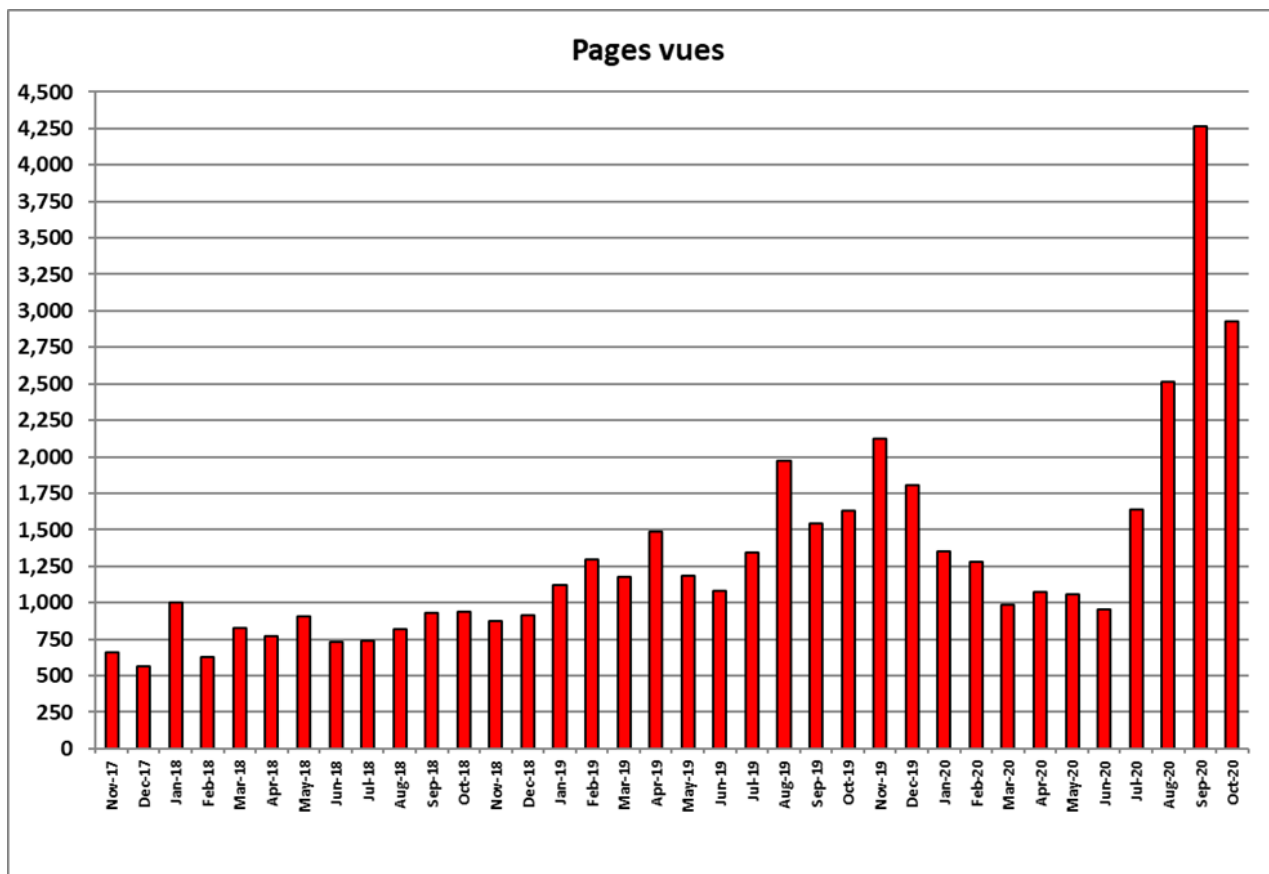


Figure 4 : Pages vues sur le site Web de GridLink

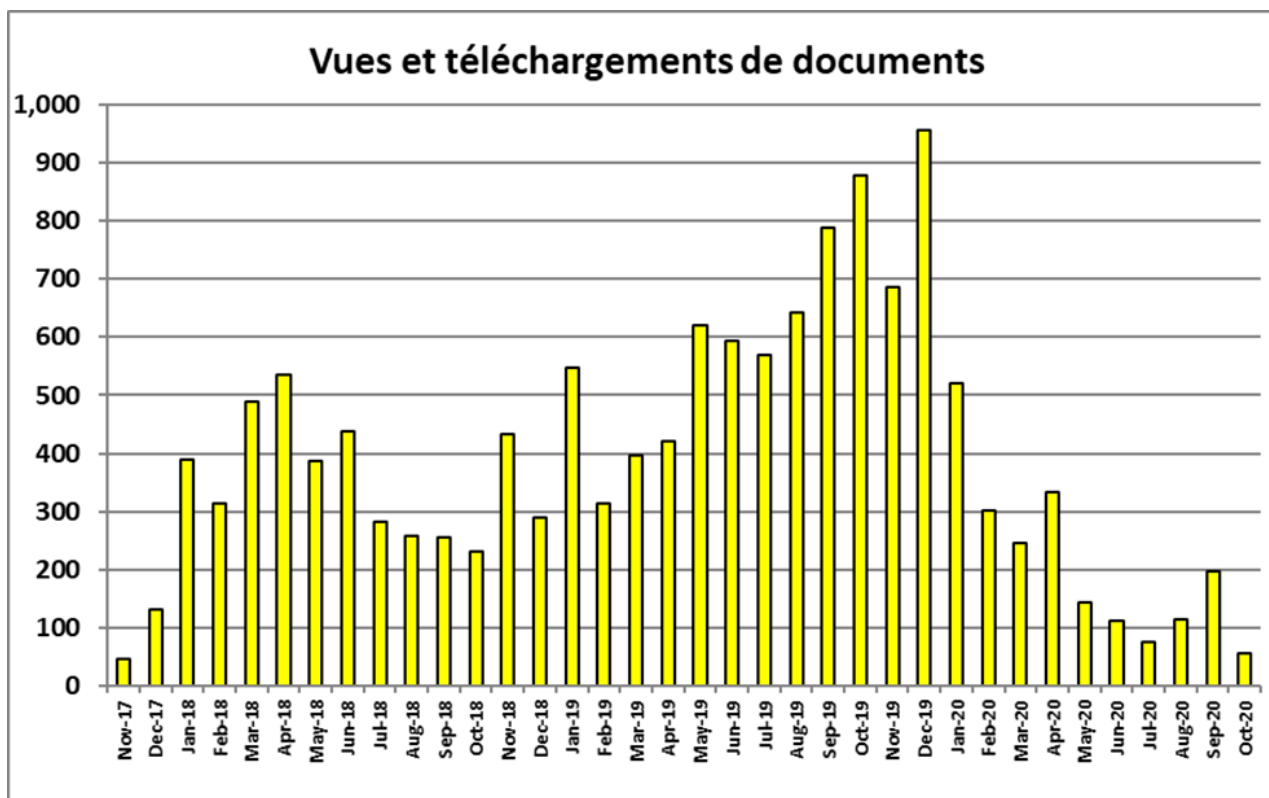


Figure 5 : Vues et téléchargements de documents sur le site Web de GridLink

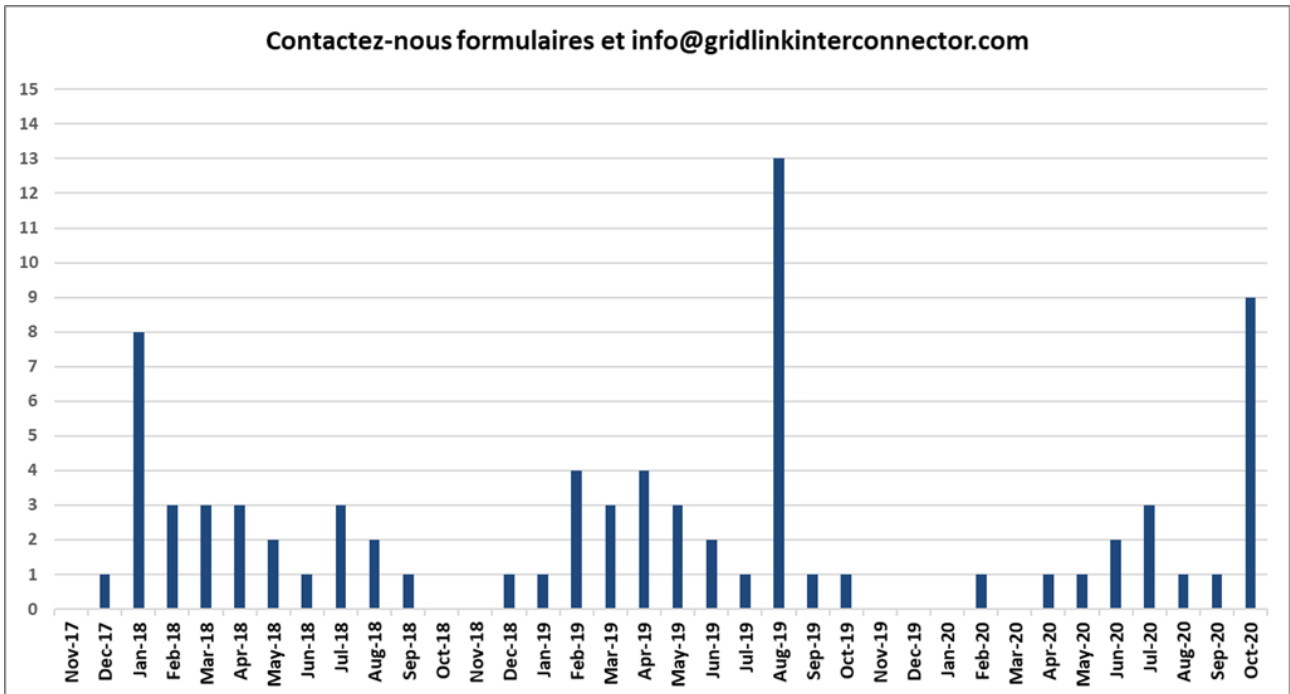


Figure 6 : Contactez-nous formulaires et e-mails sur le site Web de GridLink

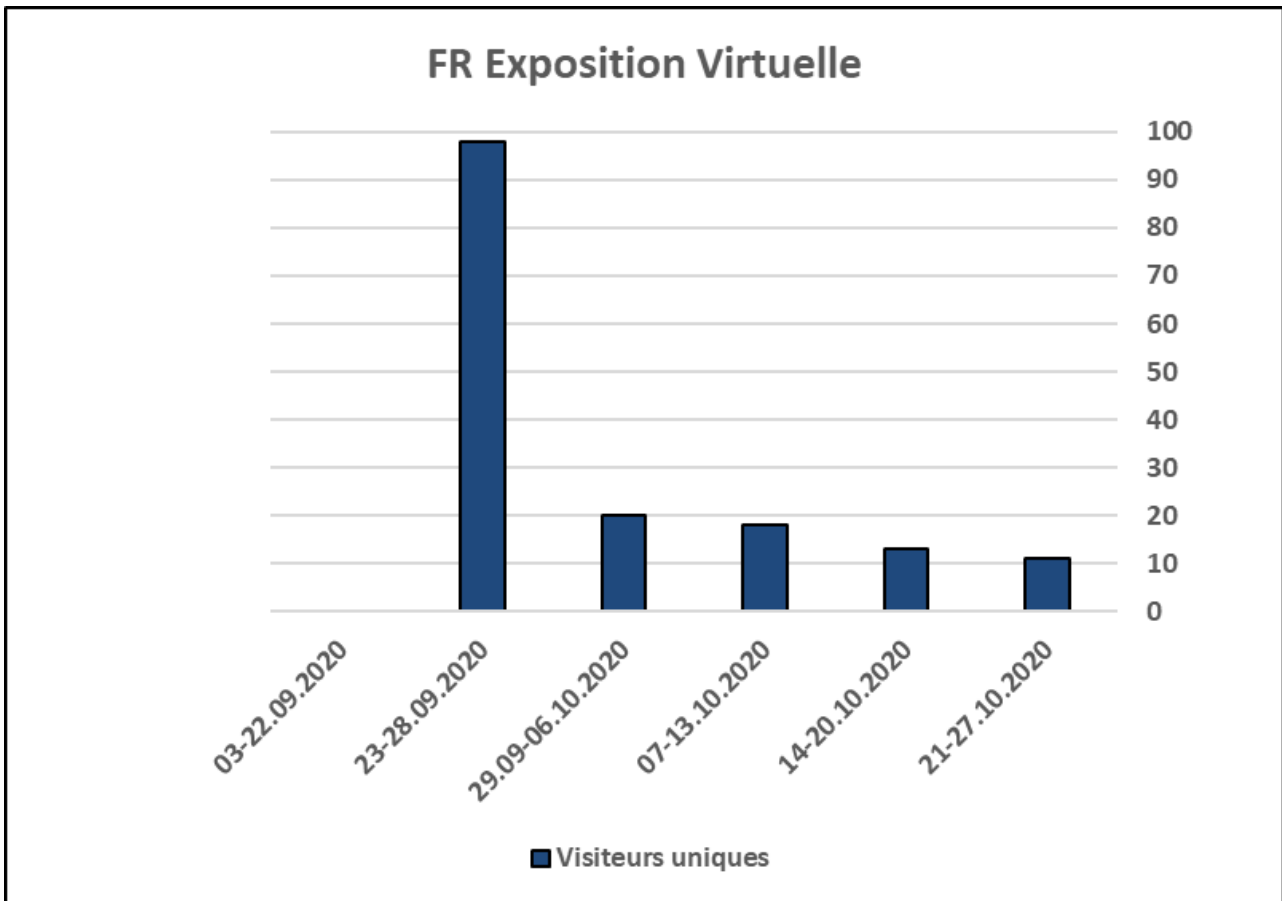


Figure 7 : Visiteurs uniques sur l'exposition virtuelle de GridLink

## Enseignements supplémentaires tirés de post concertation

GridLink Interconnector Ltd et RTE s'engagent à utiliser les résultats de la concertation préalable et le post concertation en tant que base afin de maintenir le dialogue avec le public et l'ensemble des autres parties lors du développement et construction futur et des activités opérationnelles du projet GridLink.

GridLink reste attaché à toutes les leçons tirées spécifiées dans le dossier initial des engagements et a également l'intention de mettre en œuvre des mesures supplémentaires :

1. Les résultats des consultations publiques sur l'étude d'impact environnemental seront pris en compte dans la conception, la construction et l'exploitation du projet ;
2. Le site Web sera à jour avec les dernières nouvelles sur le projet ;
3. Tous les documents relatifs aux post concertation après la consultation préalable seront fournis sur le site Web ;
4. Des réponses supplémentaires aux questions fréquemment posées sur le projet GridLink lors des concertation publiques seront données sur le site web :
  - a. La pandémie COVID-19 a-t-elle affecté le projet ?
  - b. Le Brexit affectera-t-il le projet ?
  - c. Quel est le besoin de l'interconnexion - est-il nécessaire au Royaume-Uni ou en France ?
  - d. Quels sont les avantages du projet au niveau local ?
5. L'exposition virtuelle sera conservée sur le site Web pendant une période supplémentaire jusqu'à la décision concernant l'autorisation environnementale.

Pendant la pandémie COVID-19, GridLink prendra des dispositions spéciales pour toute réunion ou consultation publique, y compris la livraison de dépliants aux adresses résidentielles pour informer le public, et utilisera un forum virtuel et en ligne pour communiquer des informations sur le projet.

## CONCLUSION

GridLink Interconnector Ltd et RTE saluent la procédure de concertation préalable et post concertation publique, et l'appui fourni par le garant désigné par le CNDP.

Nous avons mis à jour et amélioré nos consultations publiques afin d'atténuer les changements apportés au calendrier du projet et de répondre aux préoccupations exprimées par le garant.

Nous visons à tenir pleinement compte des apports de la concertation préalable et post concertation, et à examiner les commentaires, les questions et les remarques que nous avons reçues via les différentes communications et réunions.

Nous nous engageons également à poursuivre les processus de concertation du public pendant la durée de vie du projet, tant sous la forme de procédures réglementaires requises pour l'obtention des autorisations que des processus volontaires pour conserver notre communication avec les riverains et les acteurs lors de la phase de développement, de construction et d'exploitation.